

Termes de Référence

Assistance Technique de l'ANAPEC pour la réorganisation de l'activité de placement à l'international et l'élaboration d'une stratégie de prospection alignée sur les orientations du Nouveau modèle de développement marocain et les normes internationales du travail

1. Objet de la mission

Cette mission consistera à fournir une assistance technique à l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC) du Maroc pour revoir, consolider et/ou à améliorer les processus concernant la **réorganisation de l'activité de placement à l'international et l'élaboration d'une stratégie de prospection alignée sur les orientations du Nouveau modèle de développement marocain et les normes internationales du travail.**

2. Contexte et justification

Le placement à l'international constitue une activité stratégique pour l'ANAPEC. Cette dernière souhaite être plus performante dans la mise en relation entre les employeurs étrangers et les demandeurs d'emploi marocains par l'amélioration des services et prestations délivrées en matière de placement à l'international, à travers 2 axes de développement principaux : 1) développer l'intermédiation en emploi à l'international et 2) assurer une meilleure préparation des candidats à l'émigration pour l'emploi.

De façon spécifique, le développement de l'offre de service de placement à l'international (OSPI) constitue une orientation stratégique importante synonyme d'un positionnement des services publics de l'emploi marocains de l'intermédiation pour le placement à l'international. Ceci pour un accompagnement des chercheurs d'opportunités d'emploi à l'international tout au long du processus migratoire et en tenant compte des diverses formes de mobilité professionnelle y compris le placement saisonnier. La fonction de l'OSPI de l'ANAPEC concerne d'une part le « traitement des offres d'emploi » reçues de l'étranger et prospectées, d'autre part la connaissance des profils des candidats à l'émigration. Selon l'article 39 de la Loi 51-99 (5 juin 2000)¹, il s'agit d'« instruire les offres d'emploi émanant de l'étranger et prospecter toutes les opportunités de placement à l'étranger de nationaux candidats à l'émigration ».

Le contexte actuel de la mobilité internationale changeant, de plus en plus complexe et avec des risques accentués d'abus divers (exploitation, non respect des conditions des contrats de travail ; travail forcé, traite) mais aussi ceux liés à la pandémie Covid-19, amène les acteurs des Service Public d'Emploi (SPE) à repenser leur stratégie d'offre en proposant des services de type « package » dans lesquels le placement à l'international fait partie d'un projet de mobilité holistique pour les candidats.

¹ https://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p_lang=fr&p_isn=91433&p_country=MAR&p_count=648&p_classification=08&p_classcount=21

S'inscrivant dans cette dynamique de changement, l'Anapec a exprimé le besoin de renforcer ses capacités organisationnelles et productives et de repenser son offre de services de Placement à l'International (OSPI). Elle cherche à renouveler son OSPI sur la base d'un ensemble d'éléments essentiels² : i) le développement de l'expertise et le renforcement des équipes en charge de la mobilité internationale, ii) l'utilisation des outils digitaux pour un meilleur accompagnement des employeurs et des demandeurs d'emploi, iii) le développement de la stratégie de prospection destinée aux anciens marchés et aux nouvelles destinations (pays du Golfe, Canada, Grande-Bretagne, etc.), vi) le développement de partenariats opérationnels allant vers la mise en place de corridors de mobilités, vii) une offre diversifiée prenant en considération l'évolution des besoins en compétences des marchés cibles et la spécificité de certaines formes de mobilité notamment l'emploi saisonnier à l'international.

Pour y parvenir, un partenariat entre le BIT et l'ANAPEC a été développé pour assurer une assistance technique permettant d'appuyer l'ANAPEC pour le renouvellement de son offre de placement à l'international (OSPI). Dans ce cadre, un diagnostic et une analyse rapide ont été réalisés afin de déceler assez rapidement les champs d'amélioration dans le mode opératoire actuel et proposer un plan d'actions sous forme de solutions de prestations opérationnelles. Les mesures et les actions proposées au terme du diagnostic-analyse visent une refonte de l'offre de service de placement à l'international actuelle dans le cadre d'une orientation stratégique globale s'appuyant sur l'acception de « recrutement » retenue par les [« Principes généraux et directives opérationnelles pour le Recrutement équitable » du BIT](#) et les principes des services publics de l'emploi dont principalement le respect des droits des travailleurs. En commun accord entre l'ANAPEC et le BIT, les trois axes suivants ont été priorisés³ : 1) la réorganisation du PI au sein de l'Anapec, 2) le renforcement des capacités de l'Anapec et le renouvellement de son offre de services à travers la modélisation d'un nouveau processus d'accompagnement des candidats et 3) l'élaboration d'une stratégie de prospection alignée sur les orientations du Nouveau modèle de développement marocain et les normes internationales du travail .

Cette mission objet des présents Termes de Référence, s'inscrit dans le cadre de cette Assistance technique et à travers les deux projets mis en œuvre par le BIT : le projet « [Appui à la Migration Equitable pour le Maghreb](#) » (AMEM) » financé par l'Agence italienne pour la coopération au développement et le programme « [Pour une approche globale de la gouvernance de la migration et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord](#) » (THAMM) financé par l'Union européenne.

3. Objectif Spécifique de la mission

L'objectif spécifique de cette mission est d'appuyer l'ANAPEC dans la révision et le renouvellement de son Offre de Service de Placement à l'International (OSPI) en termes d'alignement sur les orientations du Nouveau modèle de développement marocain, la Stratégie nationale de l'Emploi, la Stratégie de l'ANAPEC et les normes internationales du travail.

² [Plan d'action de l'ANAPEC 2020](#)

³ [Voir la note conceptuelle détaillant ces axes](#)

4. Livrables de la mission

- A. Note méthodologique** décrivant en détail le processus méthodologique de l'assistance technique ciblée et pertinente et le calendrier des livrables à la base des présents TdR. Cette note méthodologique sera également présentée en PPT aux acteurs concernés.

La note méthodologique inclut également la **description détaillée de la méthode et de la démarche de développement, ainsi que le descriptif détaillé de chaque livrables ci-dessous.**

B. Au niveau de la réorganisation de l'activité de placement à l'international :

- atelier de réflexion/production sur la réorganisation stratégique de l'activité du PI : Préparation de l'atelier (proposition de note de cadrage et d'agenda, préparation du matériel didactique, animation et reporting des outputs de l'atelier, etc.) ;
- formulation d'une stratégie de PI incluant un plan d'action (actions, responsabilités, moyens, résultats et indicateurs) ;
- rédaction d'un nouveau manuel de procédures du PI incluant le nouveau schéma organisationnel ;
- atelier de validation de la stratégie et du manuel de procédures de PI.

C. Au niveau de l'élaboration d'une stratégie de prospection alignée sur les orientations du Nouveau modèle de développement marocain et les normes internationales du travail :

- Atelier de conception d'une stratégie de prospection : Préparation de l'atelier (proposition de note de cadrage et d'agenda, préparation du matériel didactique, animation et reporting des outputs de l'atelier, etc.) ;
- élaboration d'une stratégie de prospection incluant les pays et programmes à cibler (cartographie et descriptif des programmes) ainsi que l'approche à adopter et un plan d'action (actions, responsabilités, moyens, résultats et indicateurs) ;
- développement d'une boîte à outils des supports de prospection (guide, cartographie d'emplois, supports d'information, schémas de mobilités réussis, etc.) ;
- Atelier de validation de la stratégie de prospection et de la boîte à outils des supports de prospection.

5. Méthodologie

La mission d'Assistance technique pourrait être mise en œuvre en présentiel et/ ou à distance en fonction de l'évolution du contexte sanitaire, en étroite collaboration avec l'ANAPEC et le BIT.

La mission sera basée sur l'approche suivante :

- consultations avec le BIT, l'ANAPEC et ses partenaires pour approfondir la compréhension des attentes spécifiques autour de chaque livrable ;
- revue documentaires disponibles au sein de l'ANAPEC afin d'assurer une cohérence et des synergies entre l'existant et les livrables ;
- organisation des différents espaces de travail (ateliers, réunions, etc.) nécessaires pour le développement des livrables ci-dessus (4) ;
- développement des différents livrables à la base de la note méthodologique détaillée et des TdR et en fonction des outputs des différents étapes de travail ;

- présentation des livrables développés à l'ANAPEC / BIT pour commentaires et finalisation selon le calendrier prévu accordé ;
- organisation d'un atelier de présentation aux différents acteurs impliqués.

En termes d'encadrement de la mission le / la (s) consultant-e (s) s'engage (ent) à :

- Travailler en étroite collaboration avec la division de PI de l'ANAPEC ;
- Être en relation régulière (hebdomadaire) avec l'équipe du BIT pour le projet AMEM et le programme THAMM : le coordinateur national pour le Maroc, la conseillère et le conseiller techniques principaux des projets, les spécialistes migration du BIT.

6. Calendrier prévisionnel d'exécution

La durée de cette mission est estimée à un volume de travail de 87 jours étalés entre le 30 juillet et le 15 décembre 2021

Tableau récapitulatif des tâches et livrables attendus

	Tâches et livrables	Durée (Jour/personnes)	Echéancier
A.	- Note méthodologique décrivant en détail le processus méthodologique de l'assistance technique	3	04 août
	- Présentation PPT de la méthodologie aux acteurs concernés	1	06 août
B.	Réorganisation de l'activité de placement à l'international		
	- atelier de réflexion/production sur la réorganisation stratégique de l'activité du PI : Préparation de l'atelier (proposition de note de cadrage et d'agenda, préparation du matériel didactique, animation et reporting des outputs de l'atelier, etc.)	5	20 août
	- stratégie de PI incluant un plan d'action (actions, responsabilités, moyens, résultats et indicateurs)	15	9 septembre
	- nouveau manuel de procédures du PI incluant le nouveau schéma organisationnel	15	30 septembre
	- Atelier de validation de la stratégie et du manuel de procédure de PI	3	15 octobre
C.	Elaboration d'une stratégie de prospection alignée sur les orientations du Nouveau modèle de développement marocain et les normes internationales du travail		

- atelier de conception d'une stratégie de prospection : Préparation de l'atelier (proposition de note de cadrage et d'agenda, préparation du matériel didactique, animation et reporting des outputs de l'atelier, etc.)	5	29 octobre
- stratégie de prospection incluant les pays et programmes à cibler (cartographie et descriptif des programmes) ainsi que l'approche à adopter et un plan d'action (actions, responsabilités, moyens, résultats et indicateurs)	15	15 novembre
- boîte à outils des supports de prospection (Guide, Cartographie d'emplois, supports d'information, schémas de mobilités réussi, etc.)	22	10 décembre
- Atelier de validation de la stratégie de prospection et de la boîte à outils des supports de prospection	3	15 décembre
TOTAL	87	

7. Profil du/de la Consultant-e Principal-e

- Niveau académique : Niveau Masters ou équivalent dans le domaine des sciences sociales ou de l'économie ;
- Expertise avérée en matière de services publics de l'emploi et d'intermédiation de l'emploi, spécifiquement en matière de Placement à l'International, au niveau du développement stratégique, de la prospection et du développement d'outils et manuels de procédures internes ;
- Une expérience de travail avec les institutions ministérielles marocaines et/ou le BIT serait un atout ;
- Une expérience de travail auprès de populations migrantes et/réfugiés serait un atout ;
- Excellente maîtrise du français ; l'arabe seraient un atout.

8. CONSTITUTION DE L'OFFRE

Les documents à remettre dans le cadre de la soumission de l'offre sont :

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- Profils / CV des consultant-es ;
- Pour les cabinets / bureaux d'études :
 - Profil du cabinet de consultance et CV des consultant-es ;
 - Patente / ICE et quitus fiscal à jour.
- Références des diplômes et des expériences similaires du / de la /des consultant-es.

OFFRE TECHNIQUE

- Une note méthodologique :
 - Compréhension des travaux à réaliser ;
 - Ajustements ou variantes proposées ;
 - Calendrier d'exécution précisant les dates de présentation des livrables ;
 - Moyens humains et matériels détaillés ;
 - Références de travaux précédents ;
 - Attestations de services rendus et autres titres pouvant appuyer la candidature ;
 - CVs des consultant-es/expert-es et copies de diplômes.

OFFRE FINANCIÈRE :

La soumission d'une offre détaillée précisant les honoraires (j/p) et une estimation des frais connexe de la mission.

9. CONDITIONS MATERIELLES ET FINANCIERES

- **Conditions financières**

Les honoraires de la mission sont fixés soit en USD soit en MAD.

- **Modalités de paiement**

Le paiement des honoraires sera effectué à l'achèvement de la version finale des livrables (point 4 de ces TDR) à la satisfaction du BIT ; et ce de la façon suivante :

- Un paiement de 30% après validation du livrable A ;
- Un paiement de 30% après validation du livrable B ;
- Un paiement de 40% après validation du livrable C.

10. DELAIS POUR LA SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les propositions devront être envoyé aux adresses suivantes d'ici le :

1^{er} juillet à 23h59 (heure de Rabat) :

s.bensalem@anapec.org; amraoui@ilo.org

La proposition doit contenir une offre technique avec un plan de travail détaillé et une offre financière.